

### Questions orales

Mon collègue a toujours appuyé des mesures comme le projet de loi C-72 et l'Accord du lac Meech parce qu'elles renforcent les droits des minorités et encouragent le bilinguisme. Aujourd'hui, je suis étonné qu'il m'adresse des reproches au sujet de mesures sur lesquelles il est d'accord avec moi.

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Nous avons demandé au premier ministre qu'il collabore avec nous et qu'il donne l'exemple. Nous nous sommes trouvés face à un rébus politique. L'atmosphère de la Chambre n'est pas celle que nous aurions pu espérer voir régner pour traiter des droits des minorités linguistiques dans notre pays.

[Français]

Monsieur le Président, je crois que les Canadiens sont fermement décidés à faire respecter la protection des droits linguistiques des minorités. Ainsi que l'a déclaré le premier ministre de l'Ontario cette fin de semaine, chaque fois que les droits linguistiques sont menacés quelque part au Canada, ils sont menacés partout au Canada.

Va-t-il organiser une rencontre entre lui-même et les premiers ministres de l'Ontario et du Québec ainsi que les autres premiers ministres provinciaux pour que des mesures effectives soient prises afin de contrer la montée de l'intolérance dont témoignent les récentes résolutions municipales opposées au bilinguisme?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, je déplore comme le chef l'opposition toute montée d'intolérance, que ce soit en Ontario ou ailleurs à travers le Canada. Je pense que la protection des droits des minorités linguistiques là où elles se trouvent à travers le Canada est une obligation tout à fait noble et est une obligation que tous les membres de cette Chambre essaient de respecter et de promouvoir en tout temps.

Pour revenir à la question de base, mon ami me demande pour un appui pour le bilinguisme. Il va de soi que mon gouvernement appuierait une résolution dans ce sens-là. D'ailleurs, celui qui est maintenant le Gouverneur général du Canada, alors qu'il était ministre de la Justice, a présenté les premiers amendements substantiels en 19 ans afin de favoriser le bilinguisme et la protection des droits des minorités. Et d'ailleurs, c'est tout à l'honneur du député de Vanier qui a approuvé intégralement, je pense, cette approche qui était un élément des plus importants dans la politique linguistique du gouvernement fédéral.

Cela étant dit, vu que mon collègue soulève également la question de la dualité linguistique, là où la dualité linguistique est mentionnée de façon précise, c'est dans l'Accord du lac Meech. Compte tenu de l'appui que donne le parti libéral par le biais du chef de l'opposition à

l'Accord du lac Meech, cela me ferait plaisir d'avoir un débat sur les questions et d'appuyer une résolution en faveur du bilinguisme qui appuierait par cette Chambre la question de l'Accord du lac Meech qui lui aussi est un document très important en faveur de la dualité linguistique au Canada.

\* \* \*

### LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

**M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Aujourd'hui, plusieurs organisations nationales parmi lesquelles le Conseil des évêques catholiques, l'Assemblée des premières nations, la Coalition contre la pauvreté et le Conseil pour la planification sociale de Toronto, ont exprimé leur appui absolu pour un changement total du projet de loi C-21, un projet de loi extrêmement dur pour les milliers de Canadiens en chômage.

Vu que le projet de loi, s'il avait jamais eu de mérite, monsieur le Président, n'est plus raisonnable et que son effet sur l'économie nous inquiète tous, soit la désintégration des économies régionales, la véritable destruction de la manufacture canadienne, l'augmentation du chômage et de la pauvreté et, vu que tout le monde est d'accord, pourquoi la ministre ne retire-t-elle pas son projet de loi immédiatement?

[Traduction]

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de retirer ce projet de loi parce qu'il est dans l'intérêt des travailleurs canadiens d'une côte à l'autre, y compris le Canada atlantique.

Il est dans leur intérêt parce qu'il fait deux choses: tout d'abord, il leur fournit la possibilité d'améliorer leurs compétences pendant des périodes de chômage et il leur permet d'obtenir des emplois plus stables dans un proche avenir, ce qu'ils n'ont pas pu faire auparavant. Deuxièmement, il est beaucoup plus sensible aux fluctuations du taux de chômage que le système en vigueur actuellement.

J'aurais pensé que le député appuierait un projet de loi qui est dans l'intérêt des travailleurs canadiens.

**M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence):** Monsieur le Président, pendant les audiences du comité, nous avons voulu parler au nom des travailleurs et on a pu constater exactement ce que les gens disent aujourd'hui, c'est-à-dire que les 84 000 chômeurs à Toronto et les centaines de milliers d'autres ailleurs au Canada ne sont pas d'accord avec la ministre. Pour eux, le fait que le gouvernement retire sa participation de 2,9 milliards de dollars à l'assurance-chômage et réaffecte à la formation environ